Infos pratiques

PERMANENCES

Accueil à la mairie :

mardi de 09h00 à 12h00
mercredi de 14h00 à 19h00
vendredi de 9h00 à 12h00
Téléphone : 05 56 21 98 17
email : mairie.loupes@orange.fr
La permanence de Mme Le Maire
a lieu le **mercredi après-midi à la mairie.**
La permanence des élus est assurée tous les
samedis matin de 10H00 à 12H00 à la mairie.

****

Permanence des déchets verts à la Gardonne
tous les samedis de 17H00 à 18h00

****

C.I.A.S.

Amandine LEGLISE
Responsable du CIAS du Créonnais
Conseillère en Economie Sociale et Familiale
Tel : 05.57.34.57.05 / 06.28.50.70.67
Email: cias@cc-creonnais.fr

****

Relais d'Accès au Droit

Pour obtenir gratuitement des conseils et des réponses à vos questions juridiques, vous pouvez vous adresser à des relais d'accès au droit. Ces structures organisent des permanences dans divers domaines juridiques : famille, travail, logement, entreprise, etc…
Lundi et Jeudi : 9h00-12h00 / 14h30-17h00
Mardi et Mercredi : 9h00-12h00 / 13h30-17h00
Vendredi : 09h00-12h00
Renseignements à l'accueil du Tribunal.
Adresse : 30 Rue des Frères Bonie,
33000 Bordeaux
Téléphone : 05 47 33 90 00

VIE ASSOCIATIVE

Association paroissiale de sauvegarde des Eglises de Bonnetan et Loupes
contact : Line Bernard
tél : 05 56 21 93 42

Association Loupes Culture Loisirs
contact : Christian Cluzeau
tél : 06 08 54 86 00

Association Amicale des Familles de Bonnetan-Loupes
contact : Françoise Guzman
tél : 05 56 21 24 99

Association Communale de Chasse Agréée (A.C.C.A)
contact : Marc Boisson
tél : 06 70 64 25 46

Association SUKHALI
contact : Pierre Tibéri
tél : 05 56 30 19 57- port : 06 88 84 73 15
email : pierre.tiberi@wanadoo.fr
site : www.sukhali.org

MESSE à l'EGLISE DE LOUPES

Tous les lundis matin à 9H00
et le quatrième samedi du mois à 18H30

Renseignements :
PRESBYTERE DE TRESSES
6, rue des écoles, 33370 TRESSES
Tél : 05 57 34 13 23

adresse mail : contact@paroissetresses.fr

Loupes Infos

retrouvez toutes les informations sur www.mairie-loupes33.fr **juillet 2018**

Le mot du Maire

Loupésiennes, Loupésiens,

Depuis notre élection nous menons conjointement quatre grands dossiers : la révision de notre document d'urbanisme (P.L.U.I.), la création du lotissement communal « Clos Saint Etienne », l'augmentation de la capacité de la station d'épuration, la Convention d'Aménagement de Bourg.

Le P.L.U.I sera applicable dès 2019, et au fur et à mesure de la même année les nouveaux habitants du « Clos Saint Etienne » commenceront à emménager.
En ce qui concerne les travaux d'agrandissement de la station d'épuration, il faudra attendre fin 2020, la priorité étant à ce jour l'élimination des eaux parasitaires dans les lagunes.

Quant à la Convention d'Aménagement de Bourg une réunion aura lieu le lundi 17 septembre à 20h00 à la salle polyvalente, je vous invite à y assister, le but de cette rencontre étant d'une part de vous présenter le projet et d'autre part de vous y associer.

Les années à venir verront fleurir de belles réalisations sur notre territoire telles que l'implantation du nouveau lycée sur Créon (rond point de la verrerie), du nouveau Collège à Fargues Saint Hilaire (Domaine de la Frayse) et l'arrivée de la fibre à l'abonné.

C'est avec le soutien du Département que nous pouvons avoir de telles ambitions, je tiens à souligner l'efficacité des services techniques et administratifs du Département qui mettent leurs compétences au service de nos petites communes.

Je remercie les membres du Conseil Municipal, le personnel communal ainsi que toutes les personnes qui m' accompagnent tout au long de l'année.

A l'issue d'une année aussi dense en évènement voici les mois d'été qui permettent à chacun d'entre nous de souffler un peu. Le soleil étant enfin au rendez-vous, profitons-en.

Je vous souhaite à toutes et à tous un bel été et de très bonnes vacances.

Véronique Lesvignes,
Maire de Loupes

FERMETURE EXCEPTIONNELLE DE LA MAIRIE
En raison des congés annuels, nous vous informons que le secrétariat de la mairie sera fermé du lundi 13 août au samedi 18 août inclus. En cas d'urgence vous pouvez déposer un message dans la boîte aux lettres de la mairie ou sur le répondeur téléphonique.
Nous comptons sur votre compréhension et nous vous en remercions.

Les Budgets 2017

BUDGETS	SECTIONS	RECETTES	DEPENSES	EXCEDENTS (+) 2017	DEFICITS (-) 2017	Résultat antérieur	Report pour 2018
COMMUNE	F	387 358	306 474	80 884		(+)179 332	(+) 260 217
	I	113 118	208 063		94 945	(+)22 391	(-) 72 554
ASSAINISSEMENT	F	84 556	62 879	21 677		(+)188723	(+) 210 400
	I	23 833	42 901		(-)19 068	(+)8 671	(-) 10 396
TRANSPORT SCOLAIRE	F	26 874	22 997	3 877		(+)6 795	(+)10 672
	I	390	0	390		(+)16 885	(+) 17 274
LOTISSEMENT CLOS ST ETIENNE	F	10 561	10561				
	I	0	10 561		(-)10 561	196 050	(+) 185 489

F(fonctionnement) I(investissement) les déficits des sections investissement sont comblés par les excédents des sections fonctionnement. Chaque budget est indépendant. Le budget du lotissement est temporel. Il disparaitra lorsque le lotissement sera terminé, l'excédent sera alors intégré dans le budget communal.

BUDGET COMMUNE DEPENSES

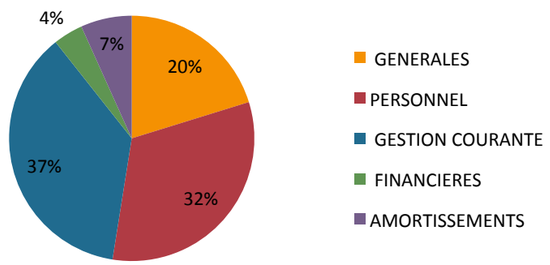

BUDGET COMMUNE RECETTES

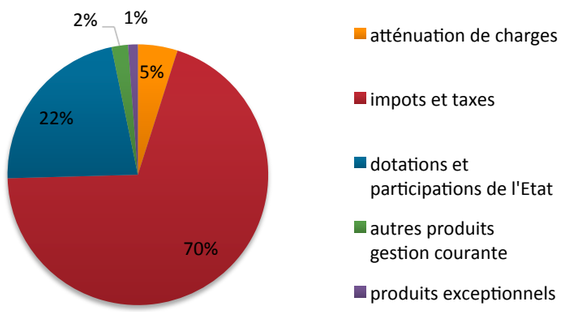

Zoom des fonctionnements des différents budgets

L'ensemble des dispositions prises ont permis de diminuer les charges de personnel (98 929 €).

Les charges de gestion courantes deviennent le poste le plus important (112 850€)

Services

Tomates & Basilic : Tous les vendredis et Samedis soir devant la mairie

Services

IMPORTANT : Départ ou Arrivée :
Il est très important de signaler son départ ou son arrivée dans une commune ; cela permet de mettre à jour beaucoup de documents et évite de passer du temps à rechercher ces informations obligatoires vis-à-vis de la préfecture ou de Suez Environnement.

Cartes d'identité et Passeport : Pour établir un passeport ou une carte d'identité, il est obligatoire de prendre rendez-vous auprès d'une des communes équipées d'un dispositif de recueil des demandes.

Les consulter en cliquant sur ce lien : Communes équipées de dispositif de recueil

* La mairie de Créon est très sollicitée par les demandes de pièces d'indentité ce qui donne des rendez-vous assez éloignés. Merci de prendre en compte ce paramètre et de vous organiser dans votre démarche, surtout, si votre besoin est nécessaire rapidement pour un déplacement privé ou professionnel.

RECENSEMENT : Depuis Janvier 1999, tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile, ou au consulat s'ils résident à l'étranger.

Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent leur 16ème anniversaire. La mairie (ou le consulat), leur remettra alors une **ATTESTATION DE RECENSEMENT** à conserver précieusement. Cette attestation sera réclamée lors de l'inscription à tous examens ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire...). Les données issues du recensement faciliteront l' inscription sur les listes électorales à 18 ans, si les conditions légales pour être électeur sont remplies.

Merci de vous munir de votre carte d'identité ainsi que d'un justificatif de domicile.

Boite aux lettres : Nous vous rappelons que les levées de la boite aux lettres située sur le mur de la mairie s'effectuent tous les jours ouvrables avant 14h00.

Le Budget Transport Scolaire

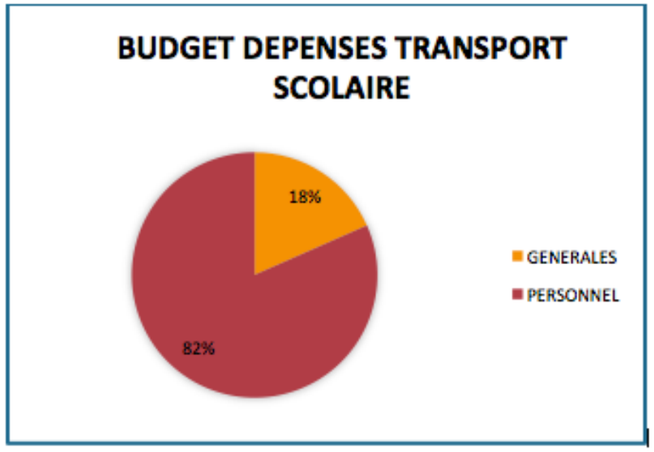

Les charges générales(4546 €) :
- Assurances
- Contrôles techniques
- Gasoil
- Entretien et réparations

Les charges de personnel (18451 €) :
- Salaires
- Charges

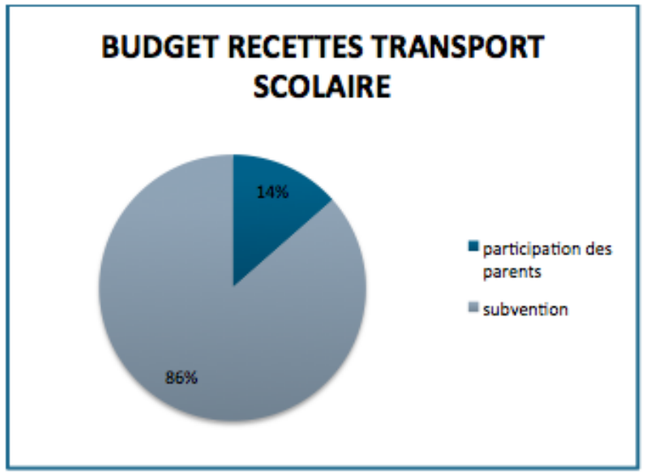

Les recettes de fonctionnement :
- Participation des parents : 3633 €
- Subventions du département : 23241 €

La compétence transport scolaire ayant été transférée à la Région au 01 janvier 2018, nous espérons que les subventions seront reconduites à la même hauteur.

Le Budget Assainissement

Les recettes sont constituées d'une part de la PFAC (Participation pour le Financement de l'Assainissement Collectif), anciennement nommée PRE (Participation Raccordement à l'Egoût) et plus communément appelée taxe de raccordement, et d'autre part la redevance assainissement qui vous est facturée par la Mairie, sur la base des factures communiquées par SUEZ et en fonction de votre consommation en m3, le paiement s'effectue au Trésor Public.
Le Conseil Municipal peut augmenter cette redevance qui sert à financer l'entretien du réseau et le traitement des eaux usées tant qu'il en a la compétence.
Beaucoup de municipalités ont pris la décision de transférer cette compétence à SUEZ , et il y a de fortes incitations à choisir cette solution mais les administrés de ces communes ont vu leur facture de redevance largement augmenter depuis ce choix , c'est pourquoi nous tenons à maintenir le système actuel, tant que nous pouvons résister aux pressions.

Les projets en cours

Réfection de la route de Brochard (section 1)

Suite à la réunion qui s'est tenue le mercredi 4 juillet à la salle des fêtes, à laquelle les riverains de la route de Brochard étaient conviés, Il a été convenu :
- de faire réaliser des passages caméra afin d'évaluer le montant des travaux de remise en état du réseau pluvial.
- de faire poser une chicane et une écluse provisoires pendant l'été, afin de choisir le meilleur dispositif définitif.

Nous programmerons une nouvelle réunion à la rentrée pour faire le point.

Lotissement communal « Clos Saint Etienne »

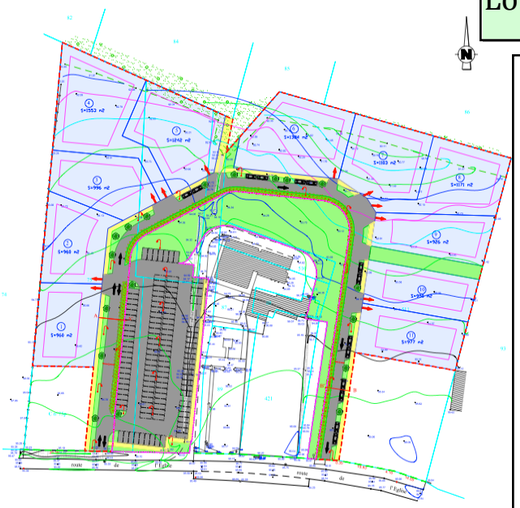

Suite à l'appel d'offres lancé en début d'année pour la création du lotissement les entreprises retenues sont les suivantes :
« EIFFAGE ROUTE » pour la voirie et l'assainissement collectif.
« CEPECA » pour la partie réseaux « Orange » et « Eau Potable ».
Le Syndicat Départemental d'Energie Electrique de la Gironde (SDEEG) pour la partie « Electricité et Eclairage public ».
« JBL Espaces Verts » pour la partie paysagère.
Les travaux vont se dérouler sur deux phases, la première débutant le 06 août 2018.

Toutes les promesses de vente ont été signées chez le notaire durant les mois de juin et juillet 2018.

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (P.L.U.I.)

L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal suit son cours. Lors des prochaines réunions de travail, les élus vont finaliser le ZONAGE et le règlement s'y rapportant.
L ' enquête publique aura lieu durant le dernier trimestre 2018 en présence d'un commissaire enquêteur.
Le lieu et la date exacte de cette enquête vous seront communiqués ultérieurement.
L'approbation du P.L.U.I. est toujours prévue courant 2019.

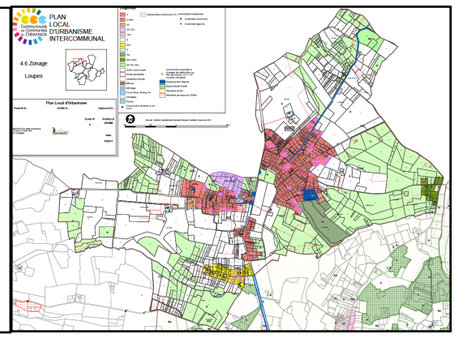

Pour le confort de tous

Salle Polyvalente :
Nous rappelons aux futurs locataires de la salle polyvalente de Loupes les points suivants :
Réservation par téléphone bloquée pendant 8 jours.
ATTENTION, après ce délai la réservation sera annulée si vous n'avez pas fourni les documents suivants :
- Les chèques de caution (762 € dégradation et 150 € nettoyage),
- Le chèque de location (180 € pour les habitants de Loupes 1 fois par an, et 650 € hors commune)
- La convention signée,
- L'attestation d'assurance (responsabilité civile) fournie au plus tard huit jours avant la date de location,

Attention : tous ces documents doivent être établis au même nom de famille.

Rappel :
Lorsque vous utilisez un **outil bruyant** vous devez respecter certaines règles de bon usage.
Voici les horaires autorisés :
du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h30
le samedi : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
les dimanches et jours fériés : de 10h00 à 12h00

A propos des **chiens** : ils ne doivent pas vagabonder ni causer de nuisances sonores propres à gêner le voisinage.

Élagage : chacun est censé entretenir ses **arbres et ses haies**, tant vis-à-vis de la voie publique que des propriétés mitoyennes.

Important : nous vous rappelons que seul le papier hygiénique doit être jeté dans les toilettes, **tout le reste** (tampons, préservatifs, serviettes hygiéniques, etc...) provoque des pannes de pompes de relevage très coûteuses. Ces coûts seront reportés au budget assainissement et généreront une augmentation de la participation de chacun.

Il est interdit de faire **brûler des déchets**.

Rejet des eaux de vidange des piscines :
Les eaux de vidange des piscines privées ne doivent pas être rejetées dans le réseau d'assainissement. Par ailleurs leur déversement en pleine nature peut constituer une infraction au code de l'environnement ou un désagrément pour le voisinage immédiat (risque d'inondation). Préférez donc une évacuation dans le réseau pluvial.
Toutefois le syndicat des Eaux de Bonnetan (Siaepa) ne prévoit aucune exonération de la taxe d'assainissement sur le volume relevé par Suez Environnement (utilisé pour remplir les piscines).

Frelons Asiatiques : Etant donné la recrudescence des nids de frelons asiatiques sur notre commune, nous vous demandons de bien vouloir signaler à la mairie tous nids découverts.
Cette initiative devrait être la même pour toutes les communes de notre regroupement, afin que cette expérience stabilisent l'envahissement auquel nous assistons ces dernières années.
Nous comptons sur votre collaboration et nous vous en remercions.

Déchèteries

Une amplitude d'ouverture élargie.
Afin d'offrir plus de services aux usagers de ses déchèteries, le Syndicat de l'Entre-deux-mers-Ouest pour la collecte et le Traitement des Ordures Ménagères (SEMOCTOM) a prévu d'ouvrir trois de ses déchèteries en continu de 9h15 à 18h30, cette année du 15 avril au 14 octobre 2018, puis pour les années à venir du 15 mars au 14 octobre.

SEMOCTOM

HORAIRES DES DECHETERIES

BEGUEY	LUNDI	13 H 15 - 17 H 00
ST LEON	DU MARDI AU SAMEDI	9 H 15 - 13 H 00 / 13 H 40 - 17 H 00

	HORAIRES D'ETE (du 15/03 au 14/10)	HORAIRES D'HIVER (du 15/10 au 14/03)
ST CAPRAIS TRESSES	Lundi 13 H 15 - 18 H 30	Lundi 13 H 15 - 17 H 00
ST CAPRAIS TRESSES	Du mardi au samedi 09 H 15 / 18 H 30 en continu	Du mardi au samedi 13 H 40 / 17 H 00

FERMÉ LE LUNDI

ST GERMAIN	Du mardi au samedi 9 H 15 / 18 H 30 en continu	Du mardi au samedi 10 H 00 - 13 H 00 / 14 H 00 - 17 H 15
ST LOUBES	10 H 00 - 13 H 00 / 14 H 00 - 18 H 15	10 H 00 - 13 H 00 / 14 h 00 / 17 h 15

Edité le 10/04/2018

Permanence des déchets verts à la Gardonne
tous les samedis de 17h à 18h
jusqu'au 27 octobre 2018

RAPPEL OUVERTURE ESPACE DE LA GARDONNE
Horaires d'été du 01/04 au 30/09
tous les jours de 10h à 20h
Horaires d'hiver du 01/10 au 31/03
tous les jours de 10h à 17h

Les projets en cours

Réhabilitation des bâtiments de la Gardonne

Le projet consiste à réhabiliter les bâtiments existants (salle de réunion ; scène), à créer une couverture sur les stands, ainsi qu'un cheminement PMR (accès handicapé) qui permettra de relier l'ensemble des bâtiments.
La réfection de la place devant la scène est également prévue.
L'ensemble des travaux a été estimé à environ 160 000 € HT, la maîtrise d'oeuvre a été confiée au cabinet Madaule à Créon. Les dossiers de demande de subventions sont à l'acceptation.

L'aménagement de structures sportives sur le site (city stade ; boulodrome ; structure pour enfants et pour adultes ; parcours santé) a été intégré dans le dossier de la Convention d'Aménagement de Bourg, et fera l'objet des réalisations différées sur quatre ans.

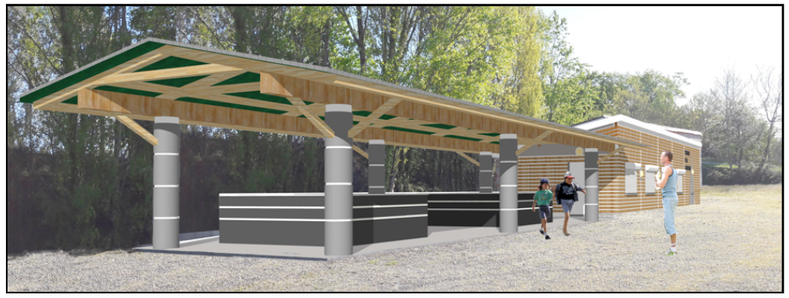

Travaux sur le réseau d'Assainissement Collectif
Etude préalable d'augmentation de la capacité de la station

Le diagnostic effectué en 2017 a démontré certaines anomalies (présence d'eaux parasitaires) occasionnant des dysfonctionnements du réseau d'assainissement collectif.
Des travaux sur canalisations et de reprise d'étanchéité des regards sont prévus courant 2019.
Le montant de ces travaux s'élève à 50 882 €HT.
Les dossiers de demande de subventions ont été envoyés aux services du Département et de l'Agence de l'Eau.

Courant septembre des tests au colorant seront effectués sur certains secteurs des routes de Brochard et de Camarsac. Un courrier sera adressé aux habitants concernés.

A la rentrée l'Etude préalable pour l'augmentation de la capacité de la station sera lancée.

Les projets en cours

Convention d'Aménagement de Bourg

Depuis le début de l'année vos élus travaillent sur le projet d'aménagement de l'ensemble des voiries communales et départementales.
Ce projet permet d'avoir une vision globale des travaux à effectuer et de pouvoir les programmer sur quatre ou cinq ans.

L'objectif étant de sécuriser les piétons et les cyclistes en ralentissant les automobilistes.
- Pour chaque voie communale (route de l'Eglise ; route de Brochard , route de Camarsac) dans la partie en agglomération, il est prévu : la réfection de la bande roulante, la création d'un cheminement doux sur un côté de la voie, l'effacement des réseaux.

- Pour la route départementale (RD671), nous avons demandé un sens giratoire au carrefour des ETS Lafarge, ainsi qu'un mini giratoire à l'intersection avec la route de l'Eglise.
Des aménagements de type chicane et plateau surélevé viendront compléter le processus de ralentissement. Les arrêts de bus seront sécurisés, une voie verte sera créée le long de la RD, ainsi qu' une aire de covoiturage au niveau de la mairie.

- Pour la route départementale du Pout, nous prévoyons la réfection du trottoir existant et la création de passages piétons aux intersections des routes de Brochard et de Camarsac.

En ce qui concerne le site de la Gardonne nous souhaitons créer une aire de loisirs et de détente pour tous.

L'ensemble du projet vous sera présenté lors d'une réunion publique qui aura lieu :
le LUNDI 17 SEPTEMBRE à 20H à la SALLE POLYVALENTE
Nous espérons que vous viendrez nombreux.

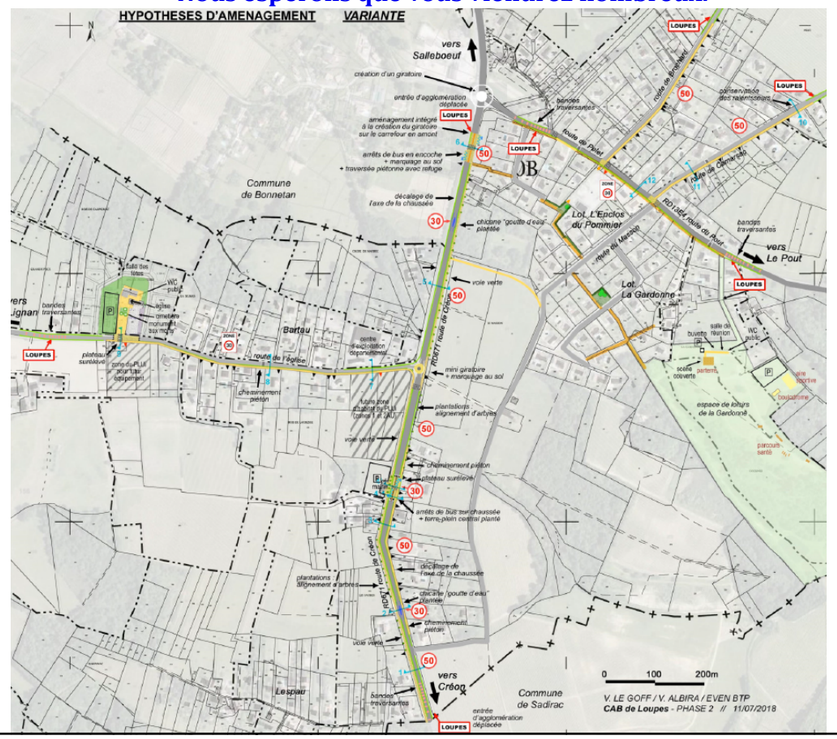

Informations

Chaque financement de projet est personnalisé en fonction de la situation du propriétaire et des travaux à réaliser.

La **Communauté de communes du Créonnais** a confié l'animation de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat à **SOLIHA Gironde**.

SOLIHA Gironde a pour mission d'accompagner les propriétaires gratuitement, des premiers renseignements sur les travaux éligibles jusqu'à leur complète réalisation et le solde des dossiers de financement en se déplaçant à domicile.
Pour plus de renseignements et **bénéficier des avantages de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat** :

Liste des assistantes maternelles

Liste des assistants maternels et mixtes agréés en activité

Célia Botella	7 Ter route de Brochard (MAM)	06 63 94 82 01	capacité d' accueil 4
Josiane Cazaux	22 Bis route de Brochard	05 56 78 41 93	capacité d'accueil 3
Caroline Darmau	7 ter lot. la Gardonne	06 64 96 71 19	capacité d'accueil 4
Sandra Duverger	13 lot. la Gardonne	06 17 39 89 43	capacité d'accueil 4
Françoise Lages	42 route de Brochard	05 56 30 16 62	capacité d'accueil 4
Sylvie Paul	2 route de Lorient	05 47 47 50 55	capacité d'accueil 3
Ingrid Pichot	7 Ter route de Brochard (MAM)	06 52 80 58 70	capacité d' accueil 4

OPERATION PROGRAMMEE D'AMELIORATION DE L'HABITAT (OPAH) DU CREONNAIS

Des propriétaires ont déjà bénéficié des aides et d'une assistance gratuite.

Communauté de Communes du Créonnais

La Communauté de Communes du Créonnais a décidé de renouveler son OPAH pour une nouvelle durée de 3 ans (2017-2020). Depuis un an, l'OPAH du Créonnais a permis à des propriétaires de financer des travaux dans leur logement. Jusqu'en 2020, des **subventions importantes** sont réservées aux propriétaires du territoire.

Quelques exemples de financement

Un propriétaire occupant a réalisé des travaux de rénovation énergétique

Travaux : 12 494 €

Isolation des combles, menuiseries, remplacement chaudière

Subventions : 8 121 €

- Une subvention de l'ANAH de 5 921 €
- Une prime Habiter Mieux de 2 000 €
- Une prime de la CC du Créonnais de 200 €

Des travaux financés à 65%

Un propriétaire occupant a adapté sa salle de bain

Travaux : 4 606 €

Remplacement de la baignoire par une douche à l'italienne

Subventions : 3 254 €

- Une subvention de 2 300 € de l'ANAH
- Une subvention de 724 € de la caisse de retraite
- Une subvention de 230 € de la CC du Créonnais

Des travaux financés à 70%

Un propriétaire bailleur a rénové 2 logements locatifs

Travaux : 232 000 €

- Réfection complète du bâtiment : toiture, menuiseries, isolation redistribution des pièces existantes, sanitaire et chauffage.

Subventions : 57 000 €

ANAH et Communauté de communes du Créonnais

Loyers : 510 € et 694 €

À quand la fibre près de chez moi ?

Gironde Haut Méga
Le réseau très haut débit public

- Gironde Haut Méga, plus grand chantier départemental de France ! Près de 30 000 km de fibre optique déployés pour raccorder l'ensemble des Girondines et des Girondins au Très Haut Débit en seulement 6 ans !
- Les travaux ont commencé et seront déclinés en 3 phases de 2 ans jusqu'en 2024. Le calendrier de déploiement est en ligne sur le site internet de Gironde Haut Méga.
- Pour être tenu régulièrement informé de l'avancée des travaux sur votre secteur, inscrivez- vous à la newsletter : **girondehautmega.fr**

Gironde LE DÉPARTEMENT

Les Communautés de Communes et d'Agglomérations de Gironde

gironde numerique — Le numérique au service des Girondins

France Très Haut Débit — RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Partenaire orange

Région Nouvelle-Aquitaine

Liberté • Égalité • Fraternité — RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La vie communale

Association Communale de Chasse Agréée

Le Président et son bureau vous souhaitent
de bonnes vacances à tous.

La vente des cartes aura lieu les samedis
04 août 2018 et 8 septembre 2018 de 9 h00 à 12h00

Cérémonie du 8 mai 2018 :

Toujours beaucoup d'émotions pendant ce moment de recueillement.
La flamme de LOUPES jusqu'à présent anonyme sera prochainement gravée pour faire honneur à deux soldats morts pour la France durant la "Grande Guerre",
l'un était né à Loupes, l'autre y habitait.

Repas des aînés : Samedi 18 mars 2018

Belle table, mets délicieux, ambiance chaleureuse et musicale grâce à Cécile Layer qui nous a donné le tempo.
Nicole et Robert CAUHAPE étaient à l'honneur pour leur 50 ans de mariage et ont reçu leur plateau gravé et un joli bouquet de fleurs.
les parties de belote ont clôturé cette après-midi très agréable.

Informations

Votre commune se mobilise pour
votre Santé et votre Pouvoir d'achat avec

Ma Commune Ma Santé

Vous recherchez une mutuelle ou une complémentaire santé économique ?

Profitez des services de la Mairie de LOUPES en venant rencontrer gratuitement une conseillère de l'Association ACTIOM qui vous aidera à choisir la mutuelle la plus adaptée à vos besoins

- Retour à une couverture de santé pour vous et vos proches
- Tarifs collectifs négociés avec plusieurs mutuelles générant une réelle économie sur vos cotisations actuelles
- Accessible à tous
- Accompagnement possible pour la mise en place ou le renouvellement de votre mutuelle ACS

Prise de RDV auprès de Mme LAURIAC DUPIN au 06 35 78 58 58 qui assure une permanence à la Mairie
Mardi 11 septembre 2018 de 9h à 12h

La vie associative

HATHA YOGA à Loupes à la salle Polyvalente

Depuis la rentrée 2016, s'est ouvert à Loupes un cours de Hatha Yoga, accueillant tous les niveaux.
N'hésitez pas à venir faire un cours d'essai gratuit à partir de la rentrée, le mardi 4 Septembre 2018 à 13h30 ou les mardi suivants…
Pour plus de renseignements, vous pouvez me contacter personnellement au 06.31.04.67.12
ou découvrir notre site : https://www.yoga-begles-pompignac.fr
ou https://www.lechantduvivant.jimdo.com

UTLC SAISON 2018 - 2019

28 activités seront proposées pour la prochaine saison.
Les ateliers linguistiques sont très variés : allemand, anglais, chinois, espagnol, italien, russe, occitan gascon et arabe moderne en collaboration avec l'UTL de Libourne.
Coté voyages, 5 jours à Madrid et Tolède en septembre 2018 et un circuit de 12 jours en Chine en mai 2019.
Visite de sites divers, conférences gratuites sur des sujets variés, une douzaine dans la saison.
Comme nouvelles activités nous aurons cette saison de la linguistique et de la calligraphie.
Nos anciens ateliers continuent bien sur : histoire de Rome, de Sumer de l'entre-deux-mers, philosophie, astronomie, biodiversité, géopolitique, etc…

En ce qui concerne le programme il est consultable sur notre site utlcreon.org.
Une permanence est ouverte tous les mercredis matins hors vacances scolaires de 10h00 à 11h30 à la mairie de Créon.
Tout ces ateliers se déroulent sur les diverses communes du Créonnais et en particulier à Loupes.
Le président, Rolland Pailley

NOUVEAU DANSE MODERNE LOUPES SAISON 2018-2019

Cours de Danse contemporaine - Modern'jazz- Ateliers créatifs (Composition guidée)
Enfants - Ados - Adultes
Dès 4 ans : Eveil - initiation - Cours techniques enfants, ados et adultes (Exploration et notions de base pour les plus petits. Cours Techniques comprenant training corporel, déplacements, enchaînements dansés et chorégraphies, stretching de fin de cours).
Tarifs selon la durée des cours :
Eveil : 200 euros/année
Initiation, cours techniques d'une heure : 230 euros/année
Ados et Adultes cours d'1h15 à 1h30 : 250 euros/année

L'adhésion à l'association est de 20 euros.
Cours-Ateliers animés par Laure PAYSSAN
Professeure diplômée D'état. D.E. Danse contemporaine ANGERS (depuis 1994).
Master Classes CNDC d'ANGERS de 1991 à 1994 (Ecole internationale de formation de danseurs)
D.E. Danse contemporaine BORDEAUX CEFEDEM Aquitaine (1996)

Inscriptions: Mardi 4 septembre de 17h00 à 19h00 à la salle polyvalente de Loupes.
Renseignements et pré-inscriptions : Laure 06 43 85 14 20

La vie communale

Inauguration du Centre d'exploitation Routière Départemental le 27 juin 2018 par Jean Luc GLEYZE, Président du Département entouré de nombreux élus :

Bienvenue à la Maison Départementale sur notre commune ! Le site de l'ancienne "STR" a été réhabilité et abrite désormais :
un relais " Bibliothèque Départementale de Prêt", organisme qui sert de centrale de diffusion de divers supports culturels et techniques par le biais de conventions signées avec les communes partenaires ou les Intercommunalités.

- le "Centre d'exploitation routière" ; une équipe de vingt personnes prend ses marques, très satisfaite des nouveaux locaux et des nouveaux équipements mis à sa disposition.

KID BIKE 9 juin 2018 :

Le 09 juin dernier, le CREON VELO CLUB a organisé la finale des épreuves de VTT "Kidbikes" ouverte aux jeunes girondins de 5 à 14 ans et à un groupe de jeunes lot-et-garonnais.
Cette année plus de 100 jeunes sportifs étaient présents sur la plaine des sports de la Gardonne avec un ardent soleil et des orages tenus à l'écart. Il était enfin là ! Ce soleil, pour rendre ce moment inoubliable après un printemps vraiment pluvieux ... même pour des jeunes pourtant habitués à rouler sur des sentiers souvent glissants.
Les jeunes se sont mesurés sur plusieurs ateliers (jonglage, course de lenteur, trial) où l'équilibre et la dextérité étaient nécessaires pour finalement s'opposer dans des courses pour obtenir les 50 points du trophée du VTT d'or, d'argent ou de bronze.
Nos représentants de l'entre-deux-mers ont obtenu d'excellents résultats (des Kidbikes au championnat de France) qui récompensent l'engagement de leurs accompagnateurs et parents tout au long de la saison.
Notre club poursuivra ainsi la saison prochaine et tient à remercier les deux municipalités de Loupes et Créon pour leur engagement sans faille depuis plusieurs années pour le prêt d'équipements, de locaux et du terrain où désormais nous entrainons tous les mercredis la section « Compétition ».
Début octobre, nous organiserons une compétition réservée aux sportifs licenciés de 11 à 77 ans, "les 3H de VTT" à la Gardonne, épreuve d'endurance en individuel ou binôme.

Jean-François AUDET
mail : creonveloclub@yahoo.fr
site internet : www.creonvtt.fr

La vie communale

Intervillages 9 juin 2018 : Les bleus ont encore frappé !!

Afin de montrer l'exemple à l'équipe de France de football, la grande et somptueuse équipe de Loupes s'est mobilisée toute la journée du 9 juin 2018 à Le Pout.
Une préparation physique était nécessaire et nos athlètes n'ont pas ménagé leurs efforts. Didier Deschamps nous a même sollicité afin de préparer ses joueurs à l'identique.
La tâche était rude puisque nous sommes venus à bout de 3 équipes : Le Pout, Cursan et Croignon, physiquement et mentalement.
Aucune épreuve ne nous a fait peur, pas même la 3ème mi-temps que nous avons aussi remporté haut la main.
Nous remercions la commune de Le Pout pour l'organisation de cette belle journée.
Le magnifique trophée sera remis en jeu l'année prochaine à Loupes. Donc, si vous êtes des winners ou des GO, venez nombreux sur le site de la fan zone de la gardonne à Loupes.

Fête Locale 7 & 8 juillet 2018
Une fête réussie, les bénévoles à fonds derrière les bleus….

Tous les ingrédients pour une belle fête locale étaient au rendez-vous ; tout le monde a apprécié ce moment de détente et de convivialité : on a mangé, on a rit, on a dansé et on s'est éclaté avec un beau feu d'artifice. Un grand merci à tous ceux qui ont oeuvré pour préparer, animer, servir :
Les membres de l'association Loupes Culture Loisirs, les élus, les bénévoles, les artistes, le poney club de Pompignac, les sponsors, les artificiers et à tous ceux qui sont venus participer pour que la fête existe.
A l'année prochaine !

La vie associative

ZUMBA

Pour la rentrée 2018/2019
BIG APPLE vous propose

ANGLAIS - *Reprise le 2 octobre 2018*
Programme ludique pour enfants, adolescents, adultes et seniors.
➢ Mardi (adultes et seniors) : débutants 18h - intermédiaires 19h
➢ Mercredi (7 - 10 ans) : 14h30
➢ Mercredi (4 - 6 ans) : 15h30
ESPAGNOL – Reprise le 1er octobre 2018
Programme ludique pour enfants, adolescents, adultes et seniors.
Lundi (adultes et seniors) : 19h

ZUMBA, PILOXING, PILATES, AERO-FIT *Reprise le 4 septembre 2018*
À partir de 15 ans. Les mardis, mercredis et jeudis soirs

Du renforcement musculaires en douceur ou pas, de la boxe, de la danse, du fitness, des assouplissements, des étirements, du yoga, tai-chi, relaxation … à vous de choisir !
Les mardis, mercredis et jeudis soirs.

ZUMBA KIDS - *Reprise le 12 septembre 2018*
Programme de Zumba adapté spécialement pour les enfants de 5 à 15 ans.
Le mélange de musiques associé à des séries de pas de danses en fonction de l'âge fait de la Zumba Kids un cours animé, éducatif, sportif et amusant pour les enfants et ados.
➢ Mercredi (5 - 7 ans) : 14h30
➢ Mercredi (8 - 10 ans) : 15h30
➢ Mercredi (ados) : 16h30.

Stage Zumba avec Auberge Espagnole les 30 septembre, 14 octobre, 25 novembre, 20 janvier, 17 mars, 19 mai et 29 juin.
--- Nouveaux tarifs ---
Renseignements et inscription : Sophie Trabut-Cussac 06.32.62.11.53

ZION PERKU

Bonjour amis de Loupes.
Voici notre troisième année au sein de votre commune qui se termine et après deux mois de pause nous vous retrouverons au mois de septembre, pour faire de la musique et passer de bons moments ensemble.
C'est pour cela que nous repartons pour une quatrième année et que nous serions heureux de vous compter parmi nous.
Pour vous permettre d'essayer la percussion, les deux premiers cours sont gratuits.
Venez partager cette aventure avec nous.
La date et le lieu vous seront communiqués sur notre page facebook.
Nous vous souhaitons de bonnes vacances et espérons que vous soyez avec nous en septembre.
Association Zion Perku
06 59 59 15 44 / zionperku@gmail.com